



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE DU 8 février 2022

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Les organisations syndicales sont reçues ce jour nationalement avec les parents d'élèves pour un point sur un éventuel allègement du protocole sanitaire dans les écoles et établissements du second degré à la rentrée des vacances d'hiver. **L'UNSA Education** réaffirme la nécessité d'explicitation et d'anticipation des mesures qui seront prises afin que nos collègues puissent aborder sereinement la reprise avec leurs élèves.

Après deux années endurées sous crise sanitaire, les personnels sont inquiets concernant différents éléments liés à leur métier, notamment celui de leur santé. Dès la rentrée 2020, **l'UNSA Education** avait alerté l'employeur à propos de la dégradation des conditions d'exercice. Il devient aujourd'hui urgent que le ministère se saisisse directement et concrètement de cette dégradation réelle du quotidien pour en mesurer les conséquences et y apporter des solutions à la hauteur des enjeux. Pour **l'UNSA Education**, l'employeur doit permettre à chaque agent de bénéficier individuellement du suivi médical auquel il a droit. Il doit aussi établir un bilan physique et psychologique de la profession et travailler avec les professionnels de santé et les représentants des personnels à un vrai plan de santé au travail post-crise. Dans notre académie, les vacances de postes liées à des difficultés de recrutement en personnels sociaux et de santé ne facilitent pas cette prise en compte et nous le regrettons fortement.

Concernant les épreuves de spécialité du bac GT 2022, **l'UNSA Education** est satisfaite de l'annonce du report des épreuves écrites du 11 au 13 mai et des épreuves pratiques et orales du 16 au 25 mai. Dans ce contexte difficile, ce nouveau calendrier ainsi que les allègements effectués qui étaient très attendus par les personnels va contribuer à baisser la pression qui pesait sur eux. Pour **l'UNSA Education**, le dialogue social devra se poursuivre, y compris dans notre académie, pour articuler au mieux toutes les épreuves programmées en mai. **L'UNSA Education** revendique également du temps dégagé de cours pour la correction des copies des épreuves de spécialité.

A l'ordre du jour de ce CTA : la revalorisation de l'IFSE des catégories A et B.

L'UNSA Education tient à souligner la convergence qui est intervenue entre les 3 académies ce qui constitue une avancée historique tant elle était attendue par les agents et demandée avec insistance par notre organisation syndicale. Néanmoins, les travaux en GT ont montré que la convergence n'était pas totalement réalisée pour la catégorie B et qu'il y a un important travail de simplification à effectuer par la suppression des sous-groupes. Pour une plus grande visibilité il est aussi indispensable de compléter le tableau transmis par l'indication des effectifs concernés par corps, grade et groupe.

Enfin, même s'il y a eu un effort de fait pour la catégorie C avec un relèvement indiciaire, il est regrettable que ces agents soient exclus de ce moment de revalorisation qui participe à l'attractivité de nos métiers et à la reconnaissance du travail accompli.

Autre point à l'ordre du jour : le plan d'action académique égalité / diversité.

L'UNSA Education a participé aux 2 GT et 5 ateliers qui ont permis la construction du document présenté aujourd'hui. Il sera un outil important pour favoriser l'égalité professionnelle, mais aussi pour protéger les femmes des agissements sexistes et pour promouvoir la culture de l'égalité dans notre institution et plus largement dans notre société. C'est un véritable changement des mentalités qui est nécessaire. L'exemplarité doit ici être sans faille, car notre mission éducative forge aussi la France de demain, et les inégalités de genres n'ont que trop duré.

D'ailleurs, depuis 2015, *la Journée internationale des femmes et des filles de science* promeut l'accès des femmes et des filles aux domaines scientifiques qui sont trop souvent perçus comme masculins. **L'UNSA Education** soutient cette initiative. En effet, les métiers n'ont pas de sexe et la sous-représentation féminine dans ces champs contribue aux inégalités femme / homme sur le marché du travail.

Enfin, **l'UNSA Education** tient à réaffirmer ici son mécontentement concernant les moyens attribués à l'académie pour la rentrée 2022 qui ne sont pas à la hauteur des enjeux éducatifs ni des conséquences de la crise sanitaire. C'est pour cela que nous appelons nos collègues à participer largement au rassemblement intersyndical de demain après-midi devant le rectorat.

Pour l'UNSA Éducation,

Zohra Ouchchane

Sophie Desciaux

Serge Ravel